

Regards sur

Périgueux au XVIIème siècle



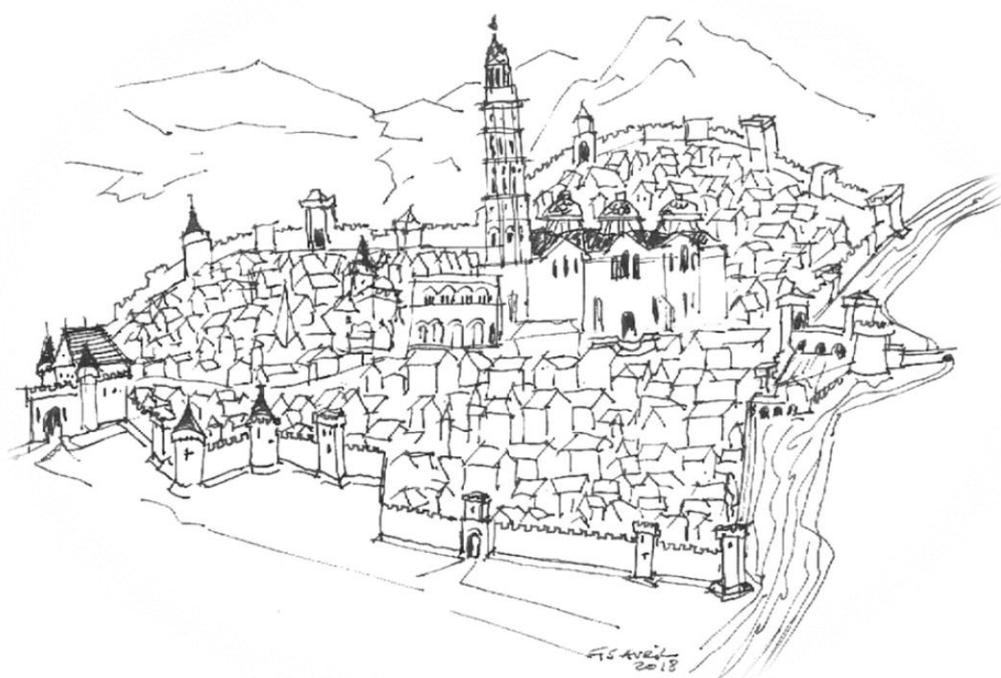
Périgueux entre Moyen Age et Temps Modernes.

Quittant les guerres de religion qui l'ont fragilisée, la ville de Périgueux entre doucement dans les temps modernes.

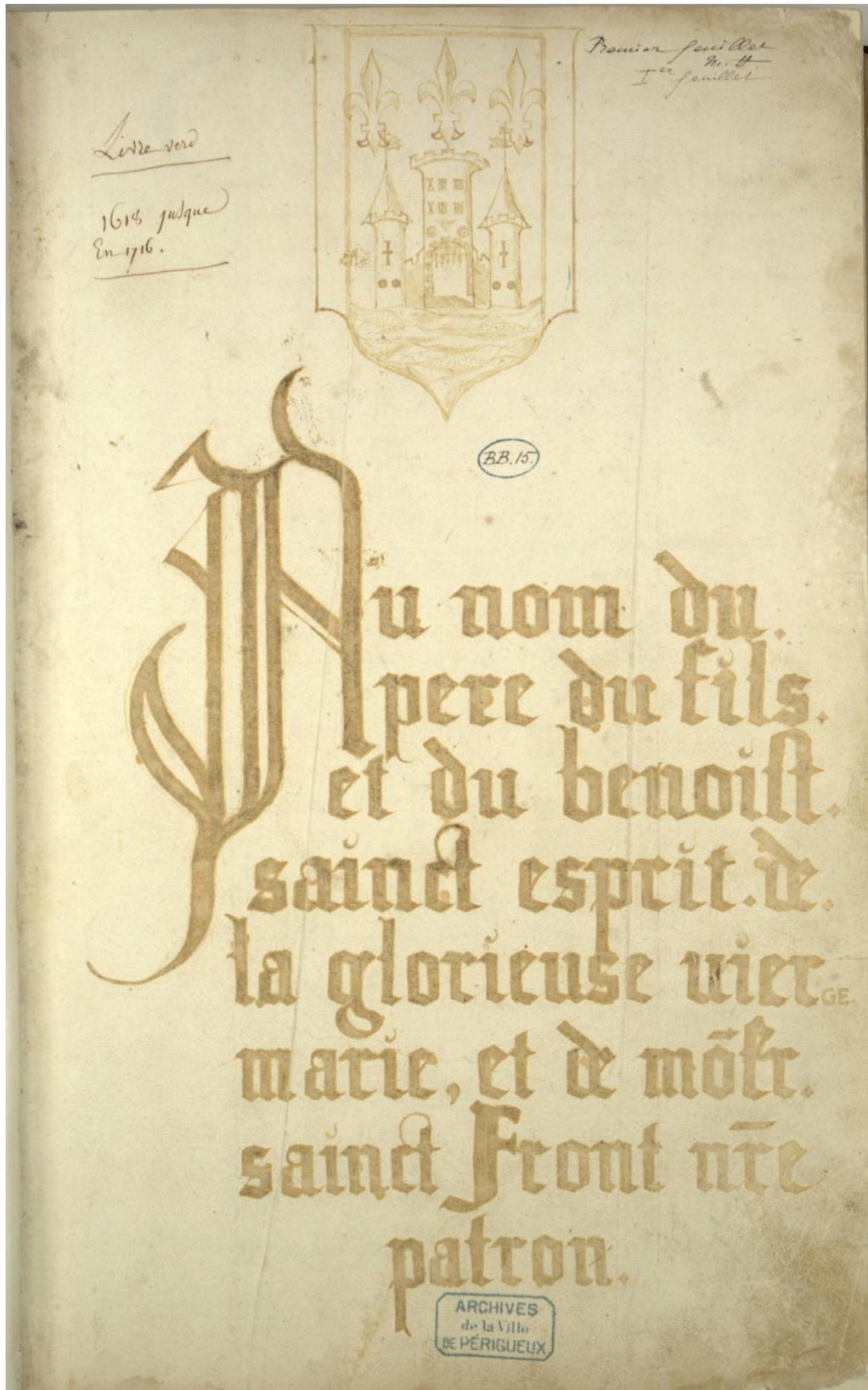
La reconstruction s'amorce sous l'impulsion des évêques de la ville ; les églises se relèvent de leurs ruines et le collège des Jésuites se réinstalle en 1604.

Ces temps modernes n'en sont pas pour autant paisibles ; la politique offensive de Louis XIII et les épisodes de peste sont autant de menaces

Quelles archives nous permettent de suivre le devenir de la ville ?



Un document d'archives : le livre mémorial de Périgueux, « livre vert » (1618-1716).



AD 24 : BB 15

Quelles archives pour saisir notre vie au XVIIème siècle ?



Présentons ce document d'archives ...



Décris ce dessin _____

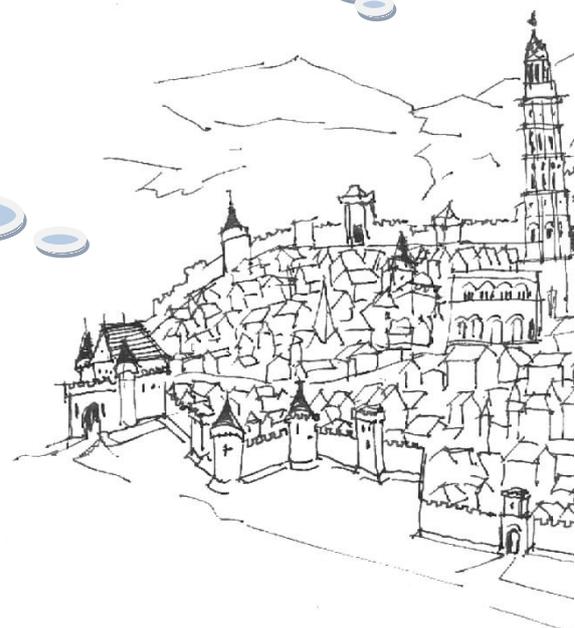
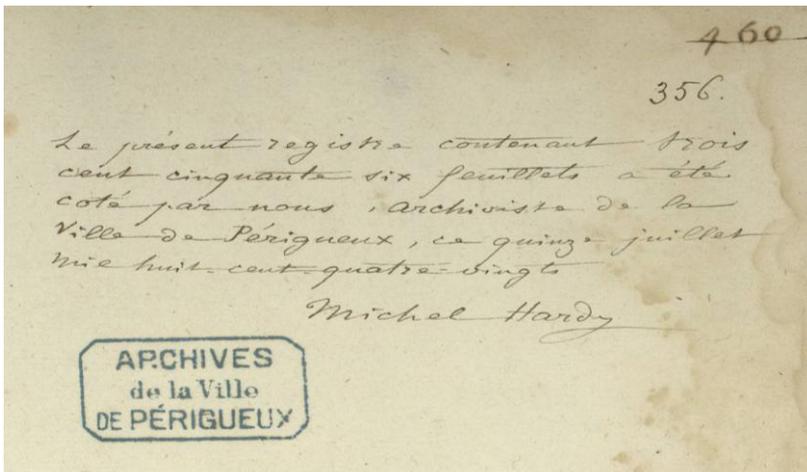


AD 24 : BB 15

Quel autre nom porte le document?

A quelle date ce registre est-il mis en service? _____

Quelles informations sont données quant à sa conservation? _____

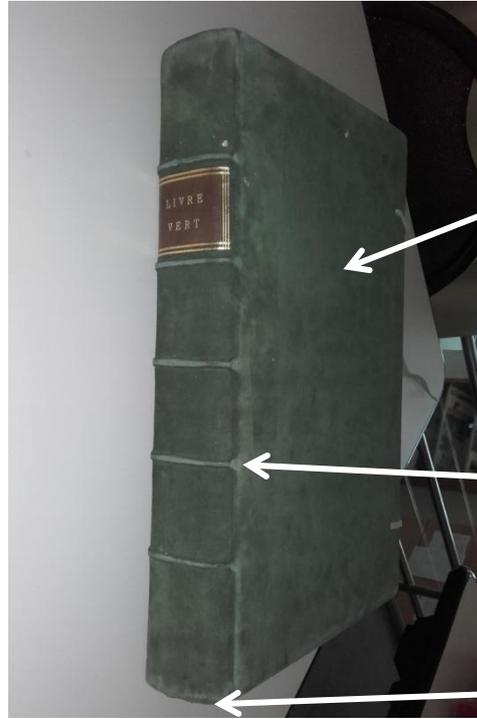


AD 24 : BB 15

Le livre mémorial de Périgueux (avant et après restauration)

Quelques chiffres :

460 feuillets
 Epaisseur : 6 cm
 Hauteur : 43 cm
 Largeur : 29 cm



La couverture

Les nerfs

La coiffe
 La tranchefile

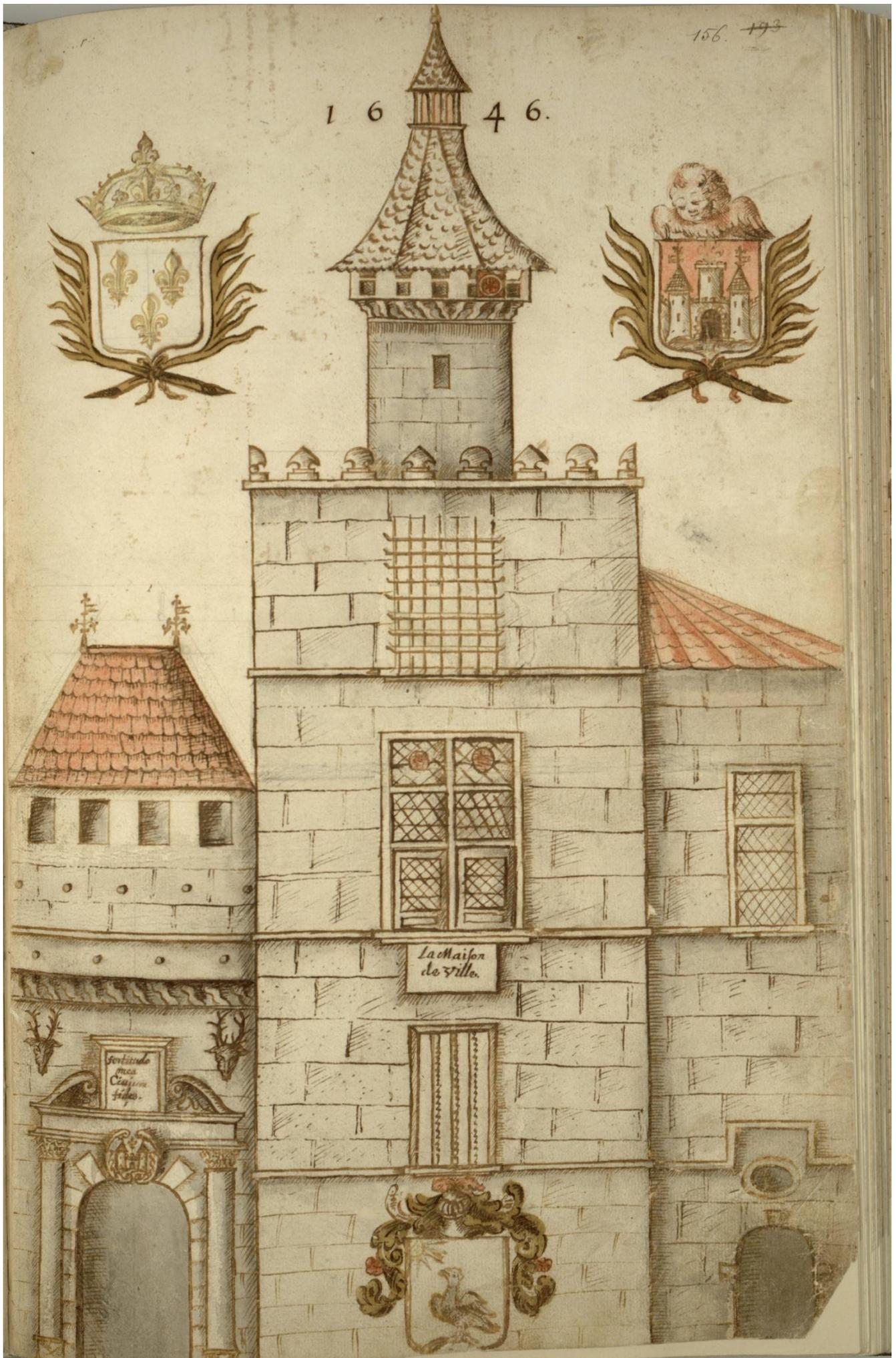
Quels principes ont guidé la restauration de ce registre?



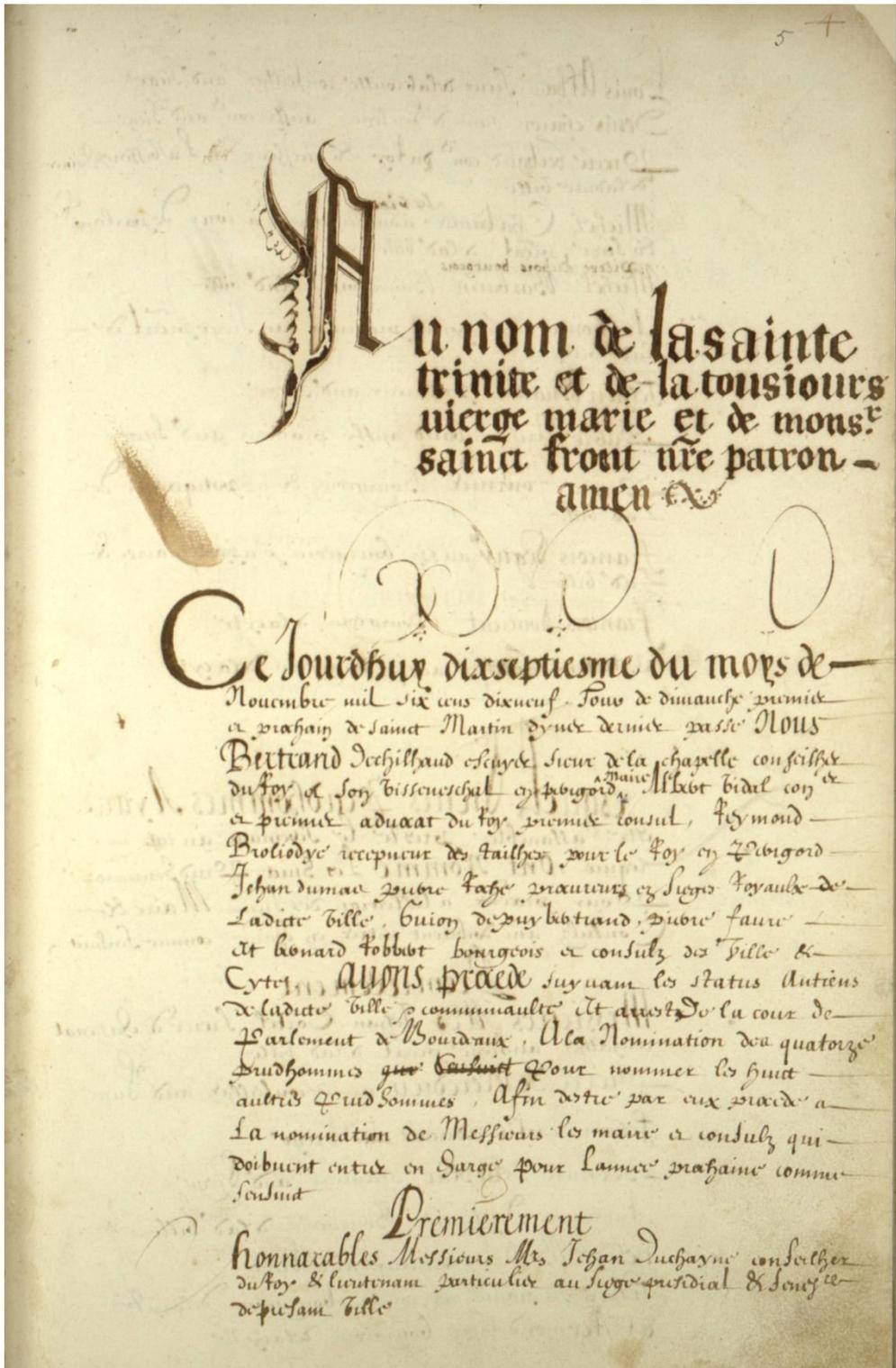
Quelle est la particularité de ce registre?

Quelle image de Périgueux est ici donnée?





Administrer la ville.



AD 24 : BB 15

Comment le livre
vert nous permet-t-
il de saisir la vie
municipale au
XVII^eme siècle ?





Les élections annuelles du Consulat, moment fort du XVIIème siècle.

Au nom de la Sainte Trinité, de la toujours Vierge Marie et de monsieur saint Front, nostre patron, amen.
Ce jourdhuy, quinzième de novembre mil six cens vingt, premier et plus prochain dimanche après la feste saint Martin dyver, suyvant les status antiens de ladicte ville et communauté, nous [...] estans assamblés dans la maison commune du Consulat de la dicte Ville, avons procédé à la nomination des quatorze prudhommes pour nommer les huit autres prudhommes affin d'estre par eux procédé à la nomination de messieurs les maires et consulz qui doivent entrer en charge pour l'année prochaine comme sensuict :

Quel est l'objet de cette réunion? _____

Quelle est la date de l'acte, ici, rédigé? _____

Décrivez la procédure. _____



| | | | |
|---|--|--|---|
| Les 14 prudhommes | Martial Dalesme , conseiller du Roy, lieutenant criminel de la Sénéchaussée | Baptiste Chancel , lieutenant criminel de la Sénéchaussée | Geoffrois Girard de Langlade , conseiller à l'élection de Périgord |
| Louis Bessot , conseiller et contrôleur à l'élection de Périgord | François Montouzon , avocat à la Cour du Parlement | Jehan Joujay , avocat à la Cour du Parlement | Pierre Chassain , avocat à la Cour du Parlement |
| Héliès Desmons , avocat à la Cour du Parlement | Héliès Rossigniol , bourgeois de la Ville | Guillaume Moreilhères , procureur de la sénéchaussée | Pierre Bascharretie , bourgeois de la Ville |
| François du Faulx , bourgeois et prud'homme de la Ville | Estienne Godefroy , prud'homme de la Cité | Martial Sireygeol , prud'homme de la Cité | Les 8 prudhommes |
| Pierre Alesme , bourgeois | Jacques Mangon , avocat à la Cour du Parlement | Jehan de Montouzon , conseiller à l'élection de Périgord | Pierre de la Douze , chevalier et seigneur de Reilhat |
| Jehan de Linardz , procureur de la Ville | Jehan Desjoinies , procureur de la Ville | Jehan Soucyrat , prud'homme de la Cité | Guilhem Dupuy , prud'homme de la Cité |

Quelle remarque pouvez-vous faire quant aux prudhommes choisis pour l'élection? _____

Lesquel dictz sieurs prudhommes [...] ont procédé à la nomination et eslection desdictz sieurs maire et consulz comme sensuict :

Premièrement :

Monsieur Me Martial Dalesme, conseiller du Roy, juge magistrat criminel en ladite sénéchaussée, maire ;

Monsieur Me Jehan Chevalier, conseiller esleu en l'Eslection de Périgord, continué comme premier consul ;

Monsieur Me Jehan Dufaulx, conseiller controlleur en ladite Eslection, second consul ;

Michel Barbarin, bourgeois, continué troizième consul ;

Jean de Méredieu, aussy bourgeois, continué quatriesme consul ;

Pierre Fournier, bourgeois, continué cinquiesme consul ;

Me Pierre Archambaud, bourgeois et procureur esdictz sièges royaulx, sixiesme consul ;

Reymond Gay, bourgeois et consul de la Cyté

Qui sont les membres du Consulat? _____

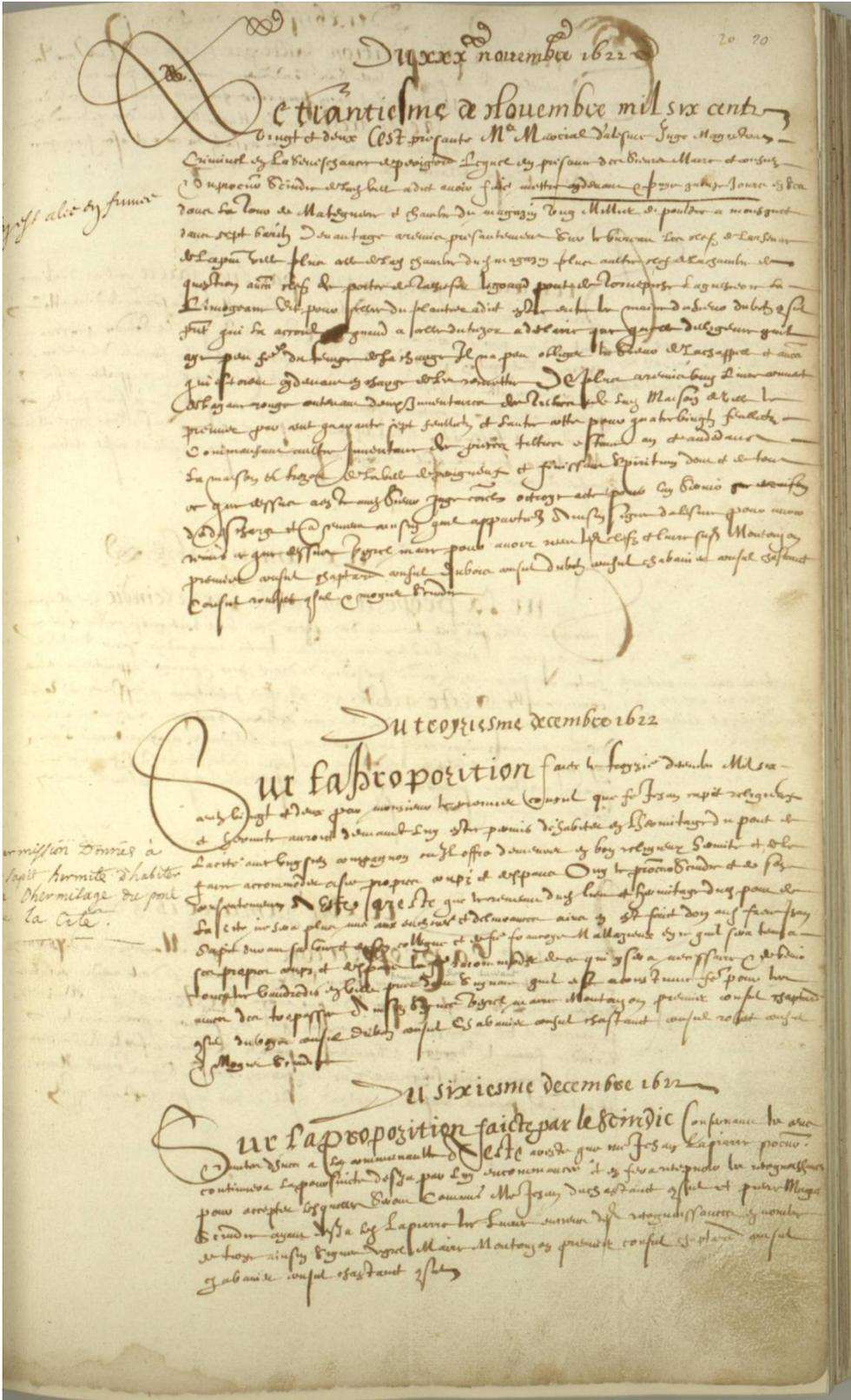




AD 24 : BB 15

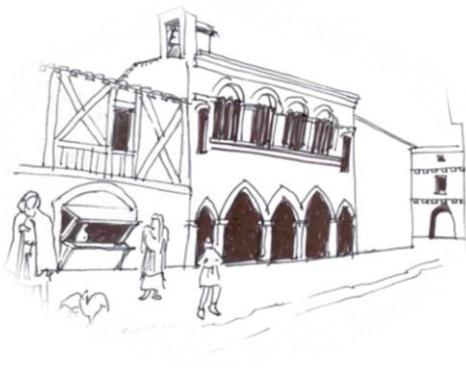
Gérer la ville au quotidien.

AD 24 : BB 15



Quelles sont les affaires traitées au quotidien par le Consulat?





Le Consulat gère les affaires de la ville de Périgueux au quotidien...

Du XVIII^e décembre 1622. Sur la proposition faite le scindic que tous les habittans de la présant ville sont grandement incommodez pour raison du marché qui se tient, tant du bestail bovin, pourceaux et aultres, au devant la porte Tapequ de Tailiefer, a esté aresté que led. Marché sera tenu en avant en la grand place qui est entre les deux villes et au dessoubz de la croix, et à ses fins que le sieur consul de la Cité et le scindic y auront l'œil.

Quelle nuisance est mise en avant lors de la séance du 18 décembre? _____

Quelle décision est prise par le Consulat le 13 décembre? Justifiez-la. _____

Du troyziesme décembre 1622. Sur la proposition faite le troyziesme décembre mil six centz vingt et deux par monsieur le premier consul, que frère Jehan Capit, religieux et hermite, auroict demandé luy estre permis de habiter en l'hermitage du pont de la Cité avec ung sien compaignon, où il offre demeurer en bon religieux hermite et de le faire accomoder à ses propres coupz et despans.



Du X janvier 1623. Sur la proposition faite par le scindic que plusieurs marchans de la présent ville tiennent des poix dans leurs boutiques et ne se constentent pas de poyzer ce qu'ils vandent, ainsi poyzent toutes marchandises pour toutes sortes de personnes, au grand préjudice du droict, poix et minage appartenant à la communauté ; a esté aresté qu'il est fait inhibitions et deffance à tous merchans de la présent ville de poyzer en gros en leurs boutiques et ailleurs aucunes denrées ou marchandise, à peyne de cent livres.

Montrez que le développement économique de la ville est au cœur des préoccupations du Consulat. _____

Pourquoi le Consulat est-il attentif au bornage de la Ville ? _____



Sur autre proposition faite par le scindic qu'il y a plusieurs pierres marquans la banlieue qui sont tombées par terre, lesquelles ont besoin d'estre remises en leurs lieux, a esté aresté que, au premier jour, l'on se transportera avec le scindic sur les confins de lad. Banlieue, tant pour remettre lesdites bornes que pour y expédier la justice aux fins de la conservation des limites de lad. banlieue et juridiction d'icelle.



AV NOM
DE LA SAINTE
TRINITE. DE LA
VIERGE MARIE.
ET DE SAINCT
FRONCT. ET DE
SAINTE
ANNE. NOS

PATRONS.

